



Centre
International
de Développement
et de Recherche

www.cidr.org



Département Entreprises Agricoles, Filières et Marchés

Rapport d'activités 2011



Mars 2012



Centre **International** de Développement et de Recherche

Association loi 1901
Date de création : 17 juin 1961
Siège social : 17, rue de l'Hermitage – 60350 – Autrêches – France
Bureaux à Paris : 7, rue Taylor – 75010 – Paris
Tél : (33) 3.44.42.71.40 – Autrêches
Fax : (33) 3.44.42.94.52 – Autrêches
Tél : (33) 1.42.39.66.61 – Paris
E-mail : cidr@cidr.org

Présidente : **Cécile FRUMAN**
Directrice Exécutive : **Isabelle HOYAUX**
Directeur Financier : **Gilles PONSOT**
Responsable des Relations Extérieures : **Laurence WALGER**

Département Entreprises agricoles, filières et marchés

Laurent GROLLEAU - Directeur de département

Olivier LEGROS – Conseiller technique au Togo et Bénin
Eric LEVOY – Conseiller technique en Côte d'Ivoire
Dominique MORAND – Conseiller technique au Bénin
Thibault REROLLE – Conseiller technique au Bénin

Pays d'implantation

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Togo

Sommaire

Sigles	5
I. Faits marquants de l'année 2011	7
II. Evolution du contexte dans le secteur et les pays d'intervention	9
III. Evolution des programmes	10
1. Accompagner la croissance et démultiplier la portée des plates-formes nationales d'appui aux entreprises agricoles en Afrique de l'Ouest et à Madagascar.....	11
1.1. Afrique de l'Ouest	11
1.2. Madagascar.....	15
2. Appuyer la définition et la promotion de stratégies territoriales de développement agricole et rural.....	16
3. Renforcer l'implication des organisations professionnelles à vocation nationale dans le développement des filières agricoles	17
3.1. Bénin	17
3.2. Côte d'Ivoire	18
3.3. Nouveaux programmes.....	18
4. Développer un modèle organisationnel du département qui tienne compte de la diversification de ses approches	19
IV. Contribution aux priorités politiques du CIDR	20
1. Accompagner la modernisation des économies locales et la création d'emplois	20
2. Participer au renforcement de la dimension sociale du développement	21
3. Favoriser au niveau des territoires la cohérence des politiques sectorielles et de développement durable.....	21

Entreprises agricoles, filières et marché

Les programmes du département « Entreprises agricoles, filières et marché » ont pour objectifs de promouvoir une démarche entrepreneuriale au sein des petites et moyennes exploitations agricoles, en prenant en compte à la fois les questions de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement.

Mise en œuvre de relations durables entre les acteurs des filières

La croissance du secteur agricole doit s'appuyer sur une forte articulation entre entreprises agricoles, petites et moyennes entreprises agroalimentaires et clientèles urbaines. Pour ce faire, le département favorise la contractualisation entre ces différentes catégories d'acteurs des filières en affichant une volonté d'équité et de relations d'affaires stables.

Il les accompagne dans la mise en œuvre de démarches « qualité », de respect de normes de responsabilité sociale et environnementale, de prise en compte d'innovations techniques, etc. Afin de démultiplier l'impact de ses activités, le département participe à l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes d'accompagnements financiers adaptés aux besoins des entreprises agroalimentaires et des exploitations agricoles impliquées dans la démarche proposée (fonds de capital-développement, prêts bancaires, articulation avec les institutions de microfinance).

Accompagnement de structures nationales d'appui aux entreprises agricoles

Le département accompagne deux catégories de structures nationales : des « plates-formes » nationales d'appui aux entreprises agricoles et agroalimentaires (« Rural Business Development Services ») et des organisations professionnelles agricoles nationales.

Il appuie la croissance des plates-formes dans leurs activités de création et de développement d'entreprises agroalimentaires. Il les accompagne dans leur professionnalisation (standardisation, enrichissement des pratiques, amélioration de la performance des équipes, évaluation et suivi d'impact, etc.). Le département accompagne également le renforcement des organisations professionnelles agricoles nationales, particulièrement au niveau de leurs capacités à initier et développer des activités à vocations économiques au bénéfice de leurs adhérents.

Promotion d'approches territoriales de développement agricole et rural

Dans un contexte de crise des sociétés rurales, d'aggravation des problèmes environnementaux et de nouveaux défis alimentaires, le département appuie les acteurs économiques des territoires dans l'élaboration de « projets économiques de territoires ».

Il s'agit de mieux valoriser les ressources économiques locales dans une triple perspective de sécurité alimentaire, de création d'emplois en milieu rural et de respect d'exigences de développement durable, en particulier au niveau de la gestion des ressources en terre et en eau. Le département inscrira ces processus dans le long terme, au centre des stratégies de développement territorial communales et régionales. Il recherchera des synergies et des collaborations entre ses actions et celles entreprises par les autres intervenants publics et privés.

Sigles

AFD	Agence Française de Développement
ACCIR	Association Champenoise de Coopération Inter-Régionale
AGRA	Alliance for a Green Revolution in Africa
AIDR	Alliance Internationale de Développement et de Recherche
ANPGF	Agence Nationale de Promotion et de Garantie pour le Financement des PMI/PME
APME.2A	Agence pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise en Agriculture et Artisanat
BDS	Business Development Services
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BTD	Banque Togolaise de Développement
CCFD	Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement
CCR-B	Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFMC	Conseil des Forces pour la Modernité du Cameroun
CFSI	Comité Français pour la Solidarité Internationale
CODERIZ	Coopérative Départementale de Riziculteurs
CRESA	Capital Risque pour l'Entreprenariat dans le Secteur Agricole en Afrique
CROA	Comités Régionaux d'Orientation et d'Allocation des Fonds de Développement Agricoles
CRCOPR	Cadre Régional de Concertation des Producteurs de Riz de la Sous-Région
CSA	Centre de Services Agricoles
CT	Conseiller Technique
DGPER/MAH	Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale du Ministère de l'Agriculture
EAFM	Département Entreprises Agricoles, Filière et Marchés
EED	Evangelischer Entwicklungsdienst (Services des Eglises Evangéliques pour le Développement – Allemagne)
ESOP	Entreprises de Services – Organisations de Producteurs
ETD	Entreprise, Territoires et Développement
ETP	Equivalent Temps Plein
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FENARIZ-CI	Fédération Nationale des Riziculteurs de Côte d'Ivoire
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FISONG	Fonds d'Innovation Sectorielle (ONG)
FUCEC	Faïtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit
FUPRORIZ HG	Fédération des Unions de Producteurs de Riz Haute Guinée
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
HARDI	Harmonisation des Actions pour la Réalisation d'un Développement Intégré
ICD	Initiatives Conseils Développement
IMF	Institution de Microfinance
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de Producteurs
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNIASA	Programme Pluriannuel National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire
PNOPPA	Plate-Forme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles
POS	Poste d'Orientation Stratégique

PROS/UE	Programme de Renforcement des capacités des Organisations de la Société civile / Union Européenne
PUASA	Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire
RAFIA	Recherche, Appui, Formation aux Initiatives d'Autodéveloppement
RESOGEST	Réseau des Structures Publiques en Charge de la Gestion des Stocks Nationaux de Sécurité Alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest
RESOP	Réseau des Entreprises de Services et Organisations de Producteurs
ROPFA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
RSE	Responsabilité Sociale et Environnementale
SARL	Société A Responsabilité Limitée
SONAGES	SOciété NAtionale de GEstion des Stocks
TDR	Termes de Référence
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
URCLEC	Union Régionale des Caisses Locales d'Epargne et de Crédit
USD	Dollar des Etats Unis

Taux de change : 1 Euro = 655,957 FCFA

I. Faits marquants de l'année 2011

L'année 2011 a été marquée par l'évolution dans de bonnes conditions et avec des résultats prometteurs du premier programme que le département met en œuvre en partenariat avec une Organisation faitière nationale de producteurs : le Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCR-B).

Mais 2011 a aussi été une année de transition pour le département qui a consacré une grande partie de ses efforts au montage et à la négociation de nouveaux projets ou de nouvelles phases de projets. Ceci a notamment été le cas pour le programme de démultiplication des entreprises agroalimentaires « Entreprises de Services et Organisations de Producteurs » (ESOP) en Afrique de l'Ouest au Bénin, Burkina Faso, Mali et Togo. Ces échanges ont permis d'affiner le programme notamment sur sa dimension d'étude d'impact des ESOP sur les producteurs. Les travaux sur l'élaboration du Fonds de capital-risque pour les entreprises agro-alimentaires se sont poursuivis ; fin 2011, le Fonds avait été abondé par de nouveaux partenaires mais n'était pas encore institutionnalisé.

Les évolutions politiques en Côte d'Ivoire, violentes encore au premier semestre, et leurs répercussions institutionnelles ont obligé le département à revoir et renégocier la configuration des partenariats qui étaient prévus pour la mise en œuvre d'un programme d'appui à l'organisation faitière des riziculteurs de ce pays.

Enfin, malgré les études de faisabilité effectuées en 2010 et les efforts déployés, les deux nouveaux programmes conçus n'ont pas pu être financés et donc démarrés. Il s'agissait :

- d'un programme à Madagascar visant à rendre la région Sofia compétitive et attractive pour les entreprises agroalimentaires associant autorités régionales et Centres privés de Services Agricoles (CSA),
- d'un programme en Guinée Conakry, formulé avec une organisation professionnelle agricole de Haute Guinée intervenant sur la filière riz : la Fédération des Unions de Producteurs de Riz Haute Guinée (FUPRORIZ-HG).

Ces deux pistes de travail ne seront pas abandonnées et seront réactivées en 2012, mais ces échecs relatifs sont aussi caractéristiques du durcissement de la concurrence entre organisations non gouvernementales lors des appels à projets et démontrent la nécessité de réajuster la stratégie financière du département pour la mise en œuvre de son POS.

Le thème retenu par le département pour son programme de Recherche-Développement - gestion du fonds de Capital Risque pour les Entreprises du Secteur Agro-alimentaires (CRESA) est plus que jamais d'actualité. Les travaux préparatoires ont pu être menés notamment sur ses états financiers, l'analyse des options juridiques. Tous les interlocuteurs contactés se sont montrés intéressés par le caractère de la démarche, le positionnement innovant du fonds, et ont manifesté leur intérêt à en accompagner l'institutionnalisation et/ou déléguer la gestion de leurs fonds à la structure qui sera mise en place (Association Champenoise de Coopération Inter-Régionale (ACCIR), Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA)).

Le département a également commencé à déployer son programme de management des connaissances : quatre axes d'actions prioritaires étaient inscrits pour 2011 :

- Standardisation des outils et des procédures de promotion des ESOP avec les plates-formes et les conseils techniques (CT), qui a été initié par un travail d'inventaire des documents disponibles qui reste, fin 2011, encore à finaliser, du retard ayant été pris faute de clarté dans les processus de décision et de validation.

- Partage de savoir-faire et méthodologie entre plates-formes de promotion des ESOP. Les missions d'appuis technique et méthodologique en mai/juin 2011 ont permis d'établir un bilan de compétences complet des plates-formes du Burkina Faso et du Mali dans l'optique du programme particulièrement ambitieux de création de nouvelles ESOP. Ces travaux, dont les résultats ont été partagés avec les deux Organisations Non Gouvernementales (ONG), seront utilisés en 2012.
- Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) faitières et gestion de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles. Ce thème stratégique pour le département a fait l'objet d'un atelier interne au département en septembre 2011 puis d'échanges avec le Centre de Formation et de Management des Connaissances permettant d'élaborer un programme de production de méthodes et d'outils sur l'année 2012.
- Huit documents seulement ont été publiés pour vingt annoncés, mais neuf autres ont été proposés sur la période et sont en attente de validation fin 2011.

Trois axes de partenariats avaient été retenus par le département :

- La mise en œuvre de partenariats avec des investisseurs du Nord et du Sud pour le fonds CRESA qui est liée à la finalisation par un CT spécifique de son plan d'affaires (donc est reportée à 2012).
- Les échanges et partenariats avec des Organisations Professionnelles Agricoles du Nord : une première approche a été tentée cette année avec le Centre Français du Riz mais, malgré une visite d'échanges du CIDR en mai, n'a pas encore débouché sur un échange concret avec les OPA du Sud par manque de disponibilité du côté des riziculteurs français.
- Actions conjointes entre partenaires de l'Alliance Internationale de Développement et de Recherche (AIDR) : des pistes de collaboration techniques ont été étudiées avec l'ONG RAFIA et ETD dans la région des Savanes.

Deux actions de communication destinées à faire connaître les interventions du CIDR et du département en Afrique étaient prévues, la présentation du Plan d'Orientation Stratégique (POS) du CIDR en Côte d'Ivoire, reportée de fait à 2012, et, au Bénin, la réalisation et la diffusion d'un film réalisé sur le CCR-B. Celui-ci a été présenté lors de la première Journée du riz organisée en octobre 2011 à Cotonou devant un large public de professionnels du développement, de bailleurs internationaux et d'institutions publiques et privées béninoises. Son édition DVD est prévue en début d'année 2012 pour une diffusion plus large.

II. Evolution du contexte dans le secteur et les pays d'intervention

En Afrique de l'Ouest, on estime que la production 2011 de céréales (qui sert d'étalon pour estimer la situation) sera de 0,6 % supérieur à l'an dernier. Mais ce chiffre, a priori positif, cache de fortes disparités.

Dans plusieurs pays, notamment du Sahel, la production agricole a subi les conséquences des pluies tardives, des épisodes de sécheresse prolongés et des importantes infestations parasitaires, ce qui pourrait avoir des répercussions au niveau des marchés régionaux de céréales, avec une hausse des prix et de l'insécurité alimentaire.

Cette baisse est plus accentuée au Tchad, au Niger, au **Mali**, en Mauritanie, au **Burkina Faso** et en **Côte d'Ivoire**. Les niveaux de production céréalière enregistrent des déficits variant entre 15 et 52 % par rapport à l'année dernière. En comparaison avec la moyenne des cinq dernières années, les baisses enregistrées se situent entre 9 et 38 %.

Même si les récoltes sont meilleures dans les pays côtiers longeant le golfe de Guinée (comme le Ghana, le **Togo**, le **Bénin** et le Nigéria), la production qui y est attendue ne suffit pas à compenser ce recul de la production dans les pays du Sahel. Début 2012, les stocks paysans et communautaires sont faibles et les stocks institutionnels (offices des stocks de sécurité et stocks stratégiques) sont en-deçà du niveau conventionnel.

Le disponible fourrager pour le bétail est également en-deçà de celui d'une année moyenne dans tous les pays. La régénération des herbacées a été discontinuée (ou stoppée) par le régime des pluies, la transhumance a été précoce et les conditions d'abreuvement étaient déjà mauvaises fin 2011 en Mauritanie, au Tchad et dans certaines zones du **Mali**. Les principaux produits animaux (lait, viande et œufs) y sont en forte baisse de production.

Dans le bassin central de l'Afrique de l'Ouest, on constate aussi des augmentations de 50 à 60 % sur les prix des céréales sèches.

Les mesures prises par certains gouvernements pour anticiper la reconstitution des stocks publics va créer des tensions sur les marchés en période post-récolte car elles visent à limiter l'exportation des céréales. Ces mesures aggraveront également les difficultés d'approvisionnement et la hausse des prix en zone déficitaire dans les pays voisins. Ces risques ont donc amené les Etats à adopter début mars 2012 un cadre régional de coopération des ministères en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (réunion Réseau des structures publiques en charge de la Gestion des Stocks nationaux de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest RESOGEST).

Ainsi, au **Mali**, la production céréalière prévisionnelle est estimée à 5 138 000 tonnes. Même si le bilan céréalier laisse apparaître un excédent brut de 555 000 tonnes par rapport aux besoins, la production a connu une baisse notable de 20 % par rapport à la dernière campagne et le Gouvernement envisage de mobiliser 77 milliards de FCFA pour des actions subventionnées dans les zones les plus affectées (distributions alimentaires, distribution de semences et reconstitution du stock national de sécurité alimentaire).

Au **Burkina Faso**, en octobre, le Gouvernement avait déjà débloqué 6 milliards de FCFA pour l'achat de céréales au profit des populations vulnérables. Afin d'améliorer la

disponibilité alimentaire, il a également initié une opération pour la production de 50 000 tonnes de maïs de contre-saison, mais cette opération risque de connaître des difficultés du fait de l'insuffisance des ressources en eau pour les cultures de contre-saison. En plus de ces mesures, le Gouvernement a élaboré et adopté un plan opérationnel d'intervention en vue de faire face aux difficultés alimentaires en perspective. Son coût total est estimé à environ 70 milliards.

Le **Togo**, le **Bénin** et la **Côte d'Ivoire** font partie des quatre seuls pays (avec le Nigéria) de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à disposer d'excédents de production sur la campagne 2011/2012 et n'ont donc pas pris de mesures similaires. S'appuyant plutôt sur les bonnes campagnes agricoles de ces dernières années, le **Togo** et le **Bénin** se sont au contraire attelés à la mise en place de leurs Programmes pluriannuels Nationaux d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire (PNIASA).

Plusieurs autres facteurs internes et externes ont influé sur le fonctionnement normal des marchés, induisant des hausses précoces, voire très fortes, des prix par endroits, notamment en fin d'année et début 2012 :

- la période de soudure, les mauvaises récoltes et le contexte international,
- la hausse des prix du carburant, les taxations routières et donc le coût élevé du transport,
- le comportement des commerçants anticipant la reconstitution des stocks publics.

Les marchés des produits alimentaires continueront à être affectés par ces facteurs suscités jusqu'aux prochaines récoltes entre mi 2012 et fin 2012. L'équilibre est très précaire compte-tenu des caractéristiques de l'offre.

La **Côte d'Ivoire** ressent encore les dégâts agricoles dus au conflit de ces dernières années et au manque de services d'appui aux activités agricoles. La crise post-électorale a de plus contraint plus de 180 000 personnes à quitter le pays pour chercher refuge dans l'Est du Libéria essentiellement, tandis que des milliers d'autres ont été déplacées à l'intérieur du pays. La plupart des personnes déplacées sont retournées dans leur région d'origine, suite à l'amélioration des conditions de sécurité, mais de nombreux ménages ont un accès limité à la nourriture et n'ont pu récupérer tous leurs moyens de subsistance. Le plan d'intervention humanitaire d'urgence pour la Côte d'Ivoire et les pays voisins lancé en avril 2011 a été révisé en juillet 2011 afin de mobiliser 166,6 millions USD pour appuyer l'aide humanitaire destinée à couvrir les besoins les plus urgents des réfugiés, des personnes déplacées et de la population hôte.

A **Madagascar** enfin, une faible récolte nationale de riz en 2011 et le renchérissement de cette céréale ont aggravé la situation générale de la sécurité alimentaire. Toutefois, une meilleure production enregistrée dans les régions du Sud qui sont régulièrement déficitaires a permis d'atténuer cette dégradation.

III. Evolution des programmes

En termes de démarrage de nouveaux programmes, le département est en retard sur son POS mais il faut noter que trois programmes complets sont identifiés et élaborés sur les deux premières années du POS bien que n'étant pas encore mis en œuvre. L'impact de ces retards dans la mise en œuvre se fera essentiellement ressentir dans les indicateurs à fin 2012.

Indicateurs d'objectifs du département :

Nombre d'entreprises ou unités de transformation et/ou de commercialisation appuyées	réalisé au 31/12/10	cible au 31/12/11	réalisé au 31/12/11
réalisé	53	58	60
Burkina ESOP	6	8	8
Mali ESOP	8	8	8
Togo ESOP	12	14	15
Bénin ESOP	8	10	10
Madagascar Esop	6	6	8
Bénin CCR-B	11	12	11
Nombre de producteurs bénéficiant des services des entreprises et organisations appuyées	réalisé au 31/12/10	cible au 31/12/11	réalisé au 31/12/11
réalisé	14 794	39 350	61 863
Burkina ESOP	3 515	4 000	4 275
Mali ESOP	1 028	1 500	810
Togo ESOP	4 756	5 500	5 765
Bénin ESOP	1 792	3 000	2 171
Madagascar Esop	298	350	242
Bénin CCR-B	-	25 000	48 600
Nombre de salariés permanents et occasionnels (en ETP) des entreprises appuyées	réalisé au 31/12/10	cible au 31/12/11	réalisé au 31/12/11
réalisé	345	385	384
Burkina ESOP	42	45	34
Mali ESOP	103	80	79
Togo ESOP	109	130	178
Bénin ESOP	63	80	61
Madagascar Esop	25	30	32
Bénin CCR-B		20	NS
Revenus versés par les entreprises aux producteurs en équivalent emploi à plein temps	réalisé au 31/12/10	cible au 31/12/11	réalisé au 31/12/11
réalisé	2 229	2 980	2 534
Burkina ESOP	383	430	959
Mali ESOP	209	300	214
Togo ESOP	988	1 100	1 050
Bénin ESOP	236	400	311
Madagascar Esop	413	500	ND
Bénin CCR-B		250	ND

1. Accompagner la croissance et démultiplier la portée des plates-formes nationales d'appui aux entreprises agricoles en Afrique de l'Ouest et à Madagascar

1.1. Afrique de l'Ouest

Le département et ses partenaires (Agence pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise en Agriculture et Artisanat - APME.2A, Initiatives Conseils Développement - ICD, Entreprise, Territoires et Développement - ETD) se sont fixés comme objectifs à l'horizon 2015 de multiplier par trois le nombre d'ESOP promues et appuyées (cent

entreprises) et que ces entreprises aient des relations contractuelles avec 35 000 producteurs.

En 2011, le rythme de progression est resté modeste : les programmes d'activité des plates-formes et du CIDR ont été adaptés aux partenariats engagés et aux ressources financières disponibles, pays par pays.

Certaines des négociations avec les partenaires financiers, notamment celles entamées par le CIDR pour une convention programme ont pris un temps important et ont obligé le département et ses partenaires à, à la fois, prendre des risques en termes d'investissements et à réduire le volume d'activités. Ces négociations auront cependant permis d'aboutir à un niveau de dialogue et d'échanges approfondi avec ces nouveaux partenaires financiers, par exemple avec les équipes sectorielles (approche proposée, capitalisation, plans d'affaires et perspectives des ESOP, fonds CRESA...) et transversales de l'AFD (mesure d'impact, financement des petites et moyennes entreprises...).

Ainsi, l'essentiel des activités a tourné autour de l'accompagnement des ESOP existantes, du renforcement des capacités des plates-formes, d'études préalables et de six opérations tests pour de nouvelles ESOP.

Un certain nombre de travaux de capitalisation ainsi que des travaux préparatoires à la constitution du fonds CRESA ont également été menés.

La période a été consacrée à la recherche et l'élaboration de nouveaux partenariats techniques et financiers (Banque Mondiale pour ETD au Togo et Bénin, AGRA et ACCIR pour le Mali, ACCIR, Boussé, SOS Sahel et Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale du Ministère de l'Agriculture (DGPER) pour le Burkina Faso).

L'appui du CIDR a été dédié entre autres à :

- l'appui à la professionnalisation des plates-formes,
- l'appui aux ESOP (technique de transformation, gestion),
- l'appui management des connaissances (co-planification et participation aux travaux de capitalisation),
- le co-pilotage du programme,
- les travaux préparatoires au Fonds CRESA.

Principales actions et avancées par pays :

- [Au niveau du renforcement et de la reconnaissance des plates-formes :](#)

	réalisé au 31/12/10	cible au 31/12/11	réalisé au 31/12/11
Nombre de zones d'intervention des plates-formes	20	23	25
Burkina ESOP (provinces)	4 Provinces (sur les 13 provinces du pays) : Bougouriba, Boulgou, Nahouri et Sissili	5 provinces	7 provinces
Mali ESOP (villes)	8 cercles (préfectures) / 49 du pays : Bougouni, Dioila, Koutiala, Niono, Kati, Ségou, San, Yanfolilia	8 cercles	8 cercles
Togo ESOP (région)		5 régions (savanes)	5 régions

Bénin ESOP (département)	4 Départements / 12 : Collines, Couffo, Ouémé et Zou	5 départements	5 départements
Nbre de filières développées par les entreprises	4 filières différentes	8 filières différentes	7 filières différentes
Burkina ESOP	2 filières :soja et riz	+ 1 filière	+ 1 filière : niébé =3
Mali ESOP	3 filières : lait, soja et fonio		3
Togo ESOP	2 filières :soja, riz	+ 3	+1 : semences = 3
Bénin ESOP	2 filières : soja, riz	+ 2	+1 : miel = 3

Les principales avancées de 2011 se sont traduites :

- Par un renforcement des capacités des plates-formes sur le plan du management des connaissances. Au Mali, les cadres de la plate-forme ont pu s'appuyer sur leur travail pour bénéficier d'une formation à la capitalisation organisée par l'ONG DIAKONIA partenaire de ICD pour la mise en œuvre du programme, participer à un forum de capitalisation du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI - également partenaire de ICD), réaliser une étude sur le soja comme « facteur de réduction de la pauvreté ». Au Togo et au Bénin, ETD a organisé pour son personnel deux réunions « management des connaissances » et ses équipes ont par ailleurs bénéficié de formations au management des connaissances grâce à une mission d'appuis du Centre de Formation et de Management des Connaissances (CFMC). Elles ont ainsi pu élaborer plusieurs documents de capitalisation.
- Par des actions de formations et de conseil notamment sur l'analyse des rapports de gestion des ESOP.
- Par la diversification des champs d'expertise et d'intervention : au Bénin, étude de faisabilité par ETD et élaboration de plan d'affaires d'une ESOP miel (+ étude de marché) et étude de la filière maraîchère dans l'Alibori ; au Burkina Faso, élaboration d'un projet de huilerie (trituration, et production d'huile et de tourteau de soja).
- Par de nets progrès en termes de reconnaissance de la qualité des travaux et interventions des plates-formes dans leur environnement institutionnel. Au Burkina Faso : élaboration par la plate-forme avec le ministère de l'Agriculture (DGPER/MAH) des termes de références pour la première rencontre du groupe « soja » et pour l'élaboration d'un plan d'action national. La plate-forme a formé à cette occasion les agents d'encadrement du ministère de l'Agriculture sur les techniques de production de soja. Au Togo : mise en place de bases de collaboration avec les services techniques de l'Etat sur la filière semencière. Au Bénin : finalisation de l'étude sur l'alimentation des poules à base de soja torréfié avec l'université d'agronomie de Abomey Calavi.
Preuve également de la reconnaissance des plates-formes dans leur environnement, il faut mentionner, au Togo et au Bénin, la négociation par ETD d'un partenariat financier avec la Banque mondiale permettant d'accompagner le significativement développement du réseau des ESOP sur 5 années (2012-2016) ainsi que la signature d'un accord pluriannuel entre ETD et l'organisation Evangelischer Entwicklungsdienst (EED). A partir de 2012, les fonds levés

directement par ETD représenteront la majorité des montants affectés par ETD à ses plates-formes pour développement des ESOP au Togo et au Bénin.

- Par des actions de communications, notamment au Burkina Faso avec la mise en œuvre par APME.2A d'un plan de communication (financement obtenu par APME.2A auprès du Programme de Renforcement des capacités des Organisations de la Société civile / Union Européenne PROS/ UE).

- **Au niveau de l'accompagnement financier des ESOP**

		réalisé au 31/12/10	cible au 31/12/11	réalisé au 31/12/11
Nombre de dossiers d'entreprises suivis et appuyés par le fonds de capital développement	réalisé	33	40	44
	Bénin			8 sur 10
	Togo			12 sur 15
	Burkina			6 sur 8
	Mali			8 sur 8
Pourcentage d'entreprises appuyées par le fonds ayant bénéficié de crédit auprès de banques ou d'institutions de microfinance	réalisé	54%	55%	50%
	Bénin			4 sur 8
	Togo			12 sur 12
	Burkina			0 sur 6
	Mali			1 sur 8

- Dans tous les pays ont été menés des audits internes du fonds CRESA et préparés des audits externes sur les encours du fonds CRESA dans les ESOP. Ils seront effectués au premier trimestre 2012.
- De nettes avancées ont également pu être concrétisées en termes de négociation avec les Institutions de microfinance (IMF) et, dans une moindre mesure, des banques et autres acteurs de la région pour la couverture des besoins en fonds de roulement des ESOP :
 - ainsi, au Mali ICD a appuyé avec succès une négociation de crédit pour l'ESOP de Ouéléssébougou (Soja - 25 millions FCFA BNDA) ;
 - au Togo : ETD a accompagné les ESOP pour la négociation de crédits avec deux nouvelles IMF (DEKAWOWO et Union Régionale des Caisses Locales d'Epargne et de Crédit - URCLEC) et une banque (BTD) ; établi des conventions de partenariat avec un organisme de garantie Agence Nationale de Promotion et de Garantie pour le Financement des PMI/PME (ANPGF) et une IMF (FUCEC) : les accords de financements obtenus par les ESOP représentaient 532 millions de FCFA,
 - au Bénin : l'appui de la plate-forme a permis aux ESOP d'obtenir pour crédits auprès d'IMF pour 80 millions de FCFA auprès d'IMF
 - au Burkina Faso, APME.2A a accompagné des ESOP dans la négociation d'avances financières auprès de clients providiers.

- **Au niveau des ESOP**

Sur les 41 entreprises (inclues celles en phase de toute première campagne test) d'Afrique de l'Ouest ont globalement été achetés 2500 T de riz, 1700 T de soja, 7.5 T de fonio, 8.4 T de Niébé, 185 000 litres de lait auprès de 13 000 producteurs sous contrats (cf. également plus haut le tableau reprenant les indicateurs d'objectifs du département). Leur chiffre d'affaires cumulé sur ces 4 pays est de 1,557 milliards de FCFA (2,37 millions d'euros).

Les avancées en 2011 sont notables malgré un environnement de travail parfois difficile (accès au crédit, délais de traitement des demandes de cofinancement plus longs que prévus, climat...) :

- en termes de technique de management et de stratégie d'entreprises :
 - au Mali : cette année a vu la mise en œuvre d'un plan de redressement et de renforcement des entreprises (notamment des laiteries) élaboré lors de la mission d'appui technique et méthodologique du CIDR (mai), des tests de stérilisation du lait ont démarré dans le cadre de l'amélioration des process de transformation (absorption des surplus de production hivernale) ;
 - au Burkina Faso : mise en œuvre d'un tableau de bord dans les ESOP Léo et Po soja ; test de production pour l'ESOP volailles Niébé Boussé (SOS Sahel et Commune de Boussé) ; plan d'affaires d'une ESOP volaille dans la région du Plateau Central ; appui, pour le Conseil Régional du Centre, à six coopératives autour de Ouagadougou pour la production et la commercialisation de produits maraîchers ;
 - au Togo : opérations tests de production pour trois nouveaux sites d'ESOP à Mango (Savannes), Pagouda (Kara) et Elavagnon (Plateaux) ; mise au point d'un nouveau refroidisseur à soja et de nouveaux mélanges de farines alimentaires ;
 - au Bénin : opérations tests de production pour deux nouvelles ESOP dans la zone de Kandi (Alibori) (miel à Banikoara + riz à Karimama et Kandi) ;
 - au Togo et au Bénin : mise en place des procédures de gestion et de nouveaux tableaux de bord dans les ESOP (Togo également) ;

- sur le plan commercial :
 - au Burkina Faso : l'ESOP Po Riz à travers sa négociation avec une société d'Etat, la Société Nationale de Gestion des Stocks (SONAGES) ; les statuts et règlement intérieur du Réseau des Entreprises de Services et Organisations de Producteurs (RESOP) ont été élaborés ;
 - au Togo et au Bénin : lancement des nouveaux emballages et du nouveau logo de la marque « Riz Délice » et campagne de communication.

- sur le plan des services aux producteurs :
 - au Togo : accompagnement au lancement d'un « service labour » pour les producteurs de l'ESOP Kovié.

- **Au niveau des producteurs :**

De nouveaux types d'appuis ont été développés en 2011. Ils ont porté :

- sur la structuration des groupements de producteurs, notamment au Mali pour la formalisation de dix coopératives de producteurs de soja ;
- sur l'accompagnement au Burkina Faso d'organisations de producteurs hors ESOP (à Tuy et Fada N'Gourma) pour la livraison de soja brut aux ESOP ;
- sur l'obtention de microcrédits aux producteurs pour l'achat d'engrais (Togo) ;
- sur la négociation de la fourniture d'engrais aux ESOP auprès de programme d'Etat (Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire - PUASA au Bénin).

1.2. Madagascar

Ce programme qui vise à développer la démarche ESOP dans le contexte malgache a démarré en 2007 en partenariat avec l'ONG malgache « Harmonisation des Actions pour la Réalisation d'un Développement Intégré » (HARDI). Il avait pour objectifs de consolider un Groupement d'Intérêts Economiques (GIE - transformation et commercialisation de produits agricoles) dans la région de Tuléar (Sud Ouest de l'Ile) ainsi que développer la démarche sur d'autres filières et entreprises dans la région Analamanga (plateaux à l'Est de Antananarivo). Il prévoyait aussi, à cette fin, d'appuyer la création et le renforcement des compétences d'une plate-forme ESOP au sein de l'ONG partenaire. Il s'achèvera mi-2012.

Malgré la pertinence des objectifs du programme, confirmée fin 2010 par une évaluation du projet commanditée par l'Agence Française de Développement (AFD), on peut constater des écarts entre ce qui a été réalisé et les prévisions : en fin de programme, neuf promoteurs sont appuyés (pour treize prévus) et seules deux entreprises ont des perspectives d'autonomisation immédiate dès début 2012. Deux raisons majeures à cette situation :

- Liées au contexte : 2009 et 2010 avaient vu une dégradation profonde du contexte politique et économique du pays. Bien que les activités du secteur privé aient légèrement repris en 2011, le regain est resté timide et la situation politique du pays est restée tendue. Les niveaux d'activités économiques sont encore bien au-dessous de ceux observés avant la crise. Bien que relativement épargnés, l'agriculture et le secteur de l'alimentation ne peuvent plus compter dans ce contexte sur le pouvoir d'achat urbain, fortement dégradé, des populations locales. Le contexte de crise a de plus largement accentué les difficultés du département et de l'ONG HARDI à négocier de nouveaux partenariats financiers.
- Techniques : il s'est avéré difficile de mener de front constitution d'une nouvelle équipe au sein de HARDI et, dès les premières années, la création et le développement d'entreprises au rythme prévu (quatre par an) dans un contexte rendu particulièrement difficile.

Plusieurs points positifs sont malgré tout à tirer de cette période :

- la variété des filières concernées (artisanat, transformation de soja en yaourt, fruits frais et en confiture, miel, huiles essentielles, café, ...) et la richesse des expériences acquises,
- le potentiel d'autres régions (Itasy) proche d'Antananarivo a pu être identifié,
- l'équipe de la plate-forme, stable, qui a acquis une réelle connaissance du milieu des PME du secteur agroalimentaire et maîtrise désormais les relations entre ces PME, les producteurs et les acteurs de leur environnement.

La plate-forme a notamment beaucoup travaillé avec les promoteurs sur la valorisation de leurs produits et la recherche de marchés et cette expérience est reconnue comme une expertise de HARDI, pertinente et originale dans son environnement professionnel et institutionnel.

Le Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement (CCFD) examine ainsi avec intérêt la possibilité proposée par HARDI de continuer à appuyer les activités de la plate-forme pour une nouvelle phase de plusieurs années qui permettrait de consolider les acquis.

2. Appuyer la définition et la promotion de stratégies territoriales de développement agricole et rural

A Madagascar, le programme élaboré par le CIDR, HARDI et le Service national d'appuis aux CSA en 2011 visait le renforcement du rôle et des capacités des Centres de Services Agricoles (CSA) dans la mise en œuvre de la politique régionale de développement et de structuration des filières agricoles, élevage et pêche.

Son financement est en cours de montage. Le département et l'ONG malgache HARDI ont été présélectionnés pour accompagner les Comités Régionaux d'Orientation et d'Allocation des fonds de développement agricoles (CROA) et pour un appui aux centres de services agricoles dans plusieurs régions, appui qui pourrait être mené sur les bases suivantes :

- améliorer les capacités opérationnelles et organisationnelles des CSA,
- renforcer les processus participatifs de définition des plans de développement des districts et leur mise en cohérence avec la politique régionale, mettre en réseau les CSA,

- mettre à leur disposition des possibilités de financement via un appui au CROA.

En cas de succès de cette candidature, des premières activités seront donc menées avec les CSA ciblés. La mise en place d'un programme plus vaste est toujours envisagée pour 2012.

3. Renforcer l'implication des organisations professionnelles à vocation nationale dans le développement des filières agricoles

	réalisé au 31/12/10	cible au 31/12/11	réalisé au 31/12/11
Nombre de nouveaux programmes mis en œuvre impliquant des organisations professionnelles agricoles de taille nationale	démarrage programme Bénin - CCR-B programme Côte d'Ivoire élaboré et déposé	2 programmes en cours : Bénin CCR-B et Côte d'Ivoire - FENARIZ-CI Etude faisabilité nouveau pays	2 programmes en cours : Bénin CCR-B et Côte d'Ivoire -FENARIZ-CI élaboration d'un programme sur la Haute guinée première ébauche d'un programme Régional Afrique de l'Ouest avec le CRCOPR

3.1. Bénin

Ce programme mis en œuvre avec ETD vise à appuyer la dynamique dans laquelle le Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCR-B) et ses membres se sont engagés (planification stratégique, partenariats) en renforçant de manière rapide et efficiente leur capacité à rendre des services à leurs adhérents. Elle articule :

- des activités à très court terme pouvant avoir un impact sur la productivité et les revenus des producteurs (magasins de stockages, matériel de production et de traitement post-récolte, aménagements de bas-fonds, mise à disposition de semences de riz certifiées et d'intrants),
- des mesures à court terme permettant de développer des activités de production agricole et de transformation à coûts maîtrisés : formation sur les itinéraires techniques ; appuis aux groupements en matière de négociation avec des entreprises de transformation et de commercialisation. Ces impacts ont été renforcés par des actions visant à une meilleure valorisation sur les marchés nationaux de la production locale : plaidoyer, actions de communication.

Toutes les activités planifiées en 2011 ont été réalisées ou engagées. La création d'un fonds de garantie (120 000 Euros), les activités d'aménagements de bas fonds (60 ha), de construction de magasins de stockage (6) et de fournitures de matériels à 48 unions communales ont été menées à bien.

Les impacts de ces investissements sur les organisations membres du CCR-B (présence accrue de ces organisations sur le marché du riz) et sur les producteurs (amélioration des conditions de commercialisation, meilleure valorisation des produits) seront visiblement importants mais ne seront réellement significatifs qu'à fin 2012, les entreprises promues devant s'appuyer sur la récolte de riz de novembre 2011-janvier 2012 pour démarrer réellement leurs activités.

Les activités programmées en matière d'accompagnement pour l'élaboration des projets d'entreprises, de conseil au personnel du CCR-B, de formation aux itinéraires techniques de production pour les producteurs, à la gestion pour les producteurs élus des unions communales et régionales, et d'études (formation du prix du riz, recensements des producteurs...) ont également été toutes réalisées.

Les activités comme le travail en matière d'ingénierie de formation (formation des conseillers régionaux) ou la mise en œuvre des plans d'affaires par les unions communales et régionales ont été initiées et s'achèveront en 2012.

Le programme a permis de démontrer que le CCR-B et ses membres sont en mesure de contribuer fortement à la mise en place de systèmes durables d'approvisionnement en intrants, de collecte et de transformation et de commercialisation du paddy.

Conformément à ses objectifs, le programme a fortement contribué à placer le CCR-B et ses membres comme des acteurs incontournables pour le développement de la filière riz au Bénin, tant aux niveaux national que régional et local. Ils ont ainsi été le principal interlocuteur de l'Etat dans la distribution d'intrants aux riziculteurs et pour la mise en place de réseaux de producteurs de semences et, avec la Plate-Forme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (PNOPPA), ils ont été consultés par l'Etat dans l'élaboration d'un partenariat Banque Mondiale/Etat Béninois.

Fin 2011, le CCR-B a sollicité le CIDR et ETD pour l'accompagner dans l'élaboration de ses nouvelles orientations stratégiques. Ce chantier permettra de définir précisément les axes sur lesquels pourront être engagés de nouvelles collaborations.

3.2. Côte d'Ivoire

L'année a été plus particulièrement consacrée à une étude et une analyse du contexte postélectoral et de l'évolution du positionnement des acteurs sur la filière riz. Cette étude et de nombreuses rencontres avec les acteurs représentatifs de la filière ont permis la reformulation des modalités de partenariats du projet (sans que soient modifiés ses objectifs et les activités prévues), et leur acceptation par l'ensemble des parties concernées (OPA, Etat ivoirien, bailleurs dont l'AFD).

2011 a également permis de mener des actions pour un démarrage effectif des activités dès la reconnaissance juridique de la faïtière acquise : rédaction des profils de postes à pourvoir, notes méthodologiques sur la mise en place du fonds de soutien, méthodes de diagnostic des Coopérative Départementale de Riziculteurs (CODERIZ), planification technique et financière des activités, ...

3.3. Nouveaux programmes

Le programme conçu et élaboré en Haute-Guinée avec la FUPRORIZ-HG a été proposé en 2011 à l'AFD (Fonds d'Innovation Sectorielle (ONG) - FISONG) et au Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) sans que ces pistes n'aboutissent. Les contacts pris pour son financement seront réactivés en 2012.

Un programme d'ampleur régionale a été ébauché en fin d'année avec le Cadre Régional de Concertation des Organisations de Producteurs Rizicoles (CRCOPR) qui évolue au sein du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA). Ce nouveau programme intégrera à la fois des actions de renforcement de l'organisation au niveau régional et des appuis à quatre organisations faitières nationales (dont deux seraient accompagnées dans leur création). En phase avec son plan d'orientation stratégique, il représente aussi pour le département une occasion de donner à cet axe stratégique une ampleur régionale.

4. Développer un modèle organisationnel du département qui tienne compte de la diversification de ses approches

Sans perdre de vue ses priorités, le département a dû s'adapter aux évolutions et retards dans la mise en œuvre des programmes prévus. L'équipe est restée limitée à trois conseillers (avec le remplacement d'un CT au Bénin en fin d'année (fin de contrat)). La cohésion de l'équipe a pu cependant être renforcée autour d'échanges réguliers sur les activités, d'ateliers de travaux communs en septembre sur des thèmes impliquant toutes les expertises disponibles au sein de l'équipe, et surtout par une plus grande implication des conseillers techniques dans les travaux du département (préparation des dossiers de demande de financement, renforcement des compétences des deux plates-formes du Burkina Faso et du Mali (bilans de compétence des équipes et formations, audits des fonds investis dans les ESOP)).

La future organisation qui sera mise en place en 2012 autour du programme régional ESOP est également élaborée.

2011 a vu également se concrétiser quelques avancées en termes de recherche et mise en œuvre de nouveaux partenariats : des contacts ont été pris notamment en Côte d'Ivoire auprès de sociétés internationales (opérateurs de téléphonie notamment) qui développent des politiques de RSE de même qu'auprès de certaines fondations privées d'entreprises (Seed Foundation du groupe Pierson Export par exemple), ou philanthropiques mais particulièrement axées sur le développement de l'entrepreneuriat (AGRA et son département « market acces »).

Le département a pu aussi intéresser à sa démarche des organisations françaises s'appuyant sur des producteurs agricoles : signature d'un partenariat de quatre années avec ACCIR en Champagne Ardennes (financée par le reversement par leur coopérative d'1/1000ème de leur chiffre d'affaires), première visite d'échanges avec le Centre Français du riz et le syndicat français des riziculteurs en Camargue.

Le département (directeur et CT) a enfin défini des modalités de veille technique et sectorielle qui seront appliquées en 2012.

IV. Contribution aux priorités politiques du CIDR

1. Accompagner la modernisation des économies locales et la création d'emplois

C'est avant tout par la promotion d'une approche entrepreneuriale des économies rurales que le département a contribué à cette priorité du CIDR.

S'inspirant des modèles d'entreprises développées ces dernières années (ESOP), le département propose des modèles de développement économiques qui se démarquent du fonctionnement traditionnel des filières agricoles et des pratiques de mises entre leurs acteurs. Cette modernisation s'appuie sur une gouvernance partagée, des relations contractuelles stables entre acteurs, des services aux producteurs pour la mise en œuvre d'une agriculture « marchande » et pour une meilleure répartition de la valeur ajoutée créée.

Tous les nouveaux programmes du département identifiés et élaborés visent à fournir en priorité une clientèle urbaine locale sensible au développement des PME dans leur pays mais surtout des produits compétitifs en qualité et prix face aux produits importés.

Outre la promotion des ESOP et leur accompagnement, le département a donc mis en œuvre cette dimension dans le cadre d'un partenariat avec une organisation professionnelle agricoles faitière et ses membres (unions régionales et communales) au Bénin, le CCR-B.

Le CIDR, ETD et le CCR-B ont organisé des ateliers d'aide à la décision pour des actions économiques au niveau de chaque Organisation Professionnelle (unions régionales et communales) membre du CCR-B. Puis les investissements prévus ont été réalisés : magasins, bas fonds, matériels post-récolte.

Ces OPA et des opérateurs privés ont ensuite été appuyés afin de gérer ces investissements et fournir des services aux riziculteurs. Ces mêmes opérateurs peuvent aujourd'hui faire appel à un fonds de garantie pour développer leur activité. Le CCR-B a vu ses capacités organisationnelles renforcées par le recrutement d'une équipe salariée de huit cadres, par des actions de formations et par son rôle central dans la mise en œuvre de l'action. S'appuyant sur la dynamique du projet, le CCR-B a montré sa capacité à concevoir et négocier de manière globale avec le Gouvernement des services des partenariats innovants (accès aux intrants à crédit, ventes de leur produits, notamment de semences). Le projet poursuit ses activités sur financement AFD (fin 2012), ce qui permettra de consolider les acquis en termes de services aux producteurs et de modernisation des exploitations familiales.

Le nouveau projet conçu à Madagascar, finalisé en mai, est un programme d'appui à des centres de services agricoles de district dans la région Sofia. Il a également pour objet d'accompagner cette dynamique de modernisation des économies rurales en appuyant la mise en œuvre de politique de développement agricole et rural notamment sur des partenariats privés (ONG, OPA, entreprises agroalimentaires) - publics (autorités de la région, services décentralisés de l'Etat), et de promouvoir des activités génératrices d'emploi.

2. Participer au renforcement de la dimension sociale du développement

Les termes de référence du travail prévus sur les méthodologies de mesure des impacts des ESOP sur les producteurs et leur environnement ont été largement affinés et ses objectifs et le budget qui y sera consacré significativement renforcés. Sa mise en œuvre en 2012 permettra de mesurer l'impact social des ESOP.

3. Favoriser au niveau des territoires la cohérence des politiques sectorielles et de développement durable

Le département n'a pas encore mis en œuvre de programme répondant à cette priorité mais les interventions conçues pour la région Sofia à Madagascar s'intègrent totalement dans cette logique en visant à accompagner la mise en œuvre de politiques sectorielles au niveau d'une région. L'action définie s'est notamment inscrite dans la logique du processus de décentralisation en cours à Madagascar.

Une réflexion sur des actions internationales, à l'échelle de la région Ouest-Africaine, a également été entamée avec dans un premier temps un appui (avec d'autres organisations internationales) à la constitution du Cadre régional de concertation des riziculteurs d'Afrique de l'Ouest (CRCOPR - créé dans le giron du ROPPA) au premier semestre. En fin d'année, le CIDR et le CRCOPR ont ébauché les grandes lignes de ce que pourra être une action conjointe. Cette action viserait à appuyer le CRCOPR et ses membres nationaux pour qu'ils puissent se positionner en interlocuteurs des instances régionales et bailleurs internationaux. Ils pourront alors influencer les politiques sectorielles définies à l'échelle régionale (CEDEAO, Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), etc.), leur cohérence et le rôle qu'elles donneront aux organisations professionnelles agricoles.

Fiches programmes

Secteur d'activités	Entreprises Agricoles, Filières et Marchés (EAFM)
----------------------------	--

Pays/Localisation Intitulé	BENIN Accès aux services, intrants et marchés pour les producteurs de riz au Bénin et leur organisation professionnelle nationale (CCR-B)
Phase en cours	Phase de diffusion - 2010/2012

Partenaire institutionnel	Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCR-B)
----------------------------------	---

I. Objectifs généraux du programme

Améliorer la productivité et la compétitivité de la filière riz et contribuer à sa professionnalisation en renforçant les capacités de son organisation faîtière, le CCR-B, en fournitures de services à ses membres (mise en œuvre d'actions économiques concertées viables et durables). Ce programme est mis en œuvre en partenariat avec l'ONG Entreprises, Territoires et Développement (ETD).

II. Réalisations 2011

Le CCR-B a été renforcé sur le plan organisationnel et en termes de compétences :

- pour l'élaboration de stratégies et de choix d'actions en particulier en matière d'accès aux intrants, d'accès aux marchés et de communication ;
- dans ses relations avec ses partenaires techniques et financiers (PUASA, FECECAM) ;
- dans ses relations avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), et avec ses services en particulier l'INRAB (semences, matériels) ;
- pour sa participation à la création au sein du ROPPA (Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest) d'un cadre de concertation des riziculteurs de l'Afrique de l'Ouest (CRCOPR).

Le CCR-B et ses membres (six unions régionales (URR), 48 unions communales (UCR) et leurs groupements villageois de riziculteurs) ont aussi été accompagnés dans plusieurs domaines :

- Etudes et actions de communication : Une étude a été réalisée par le LARES sur la formation des prix du riz local et du prix importé. Elle vise à renforcer les capacités de plaidoyer du CCR-B. Un recensement exhaustif des producteurs béninois (48 600) a également été appuyé. Et en octobre 2011 ont été organisées sur trois jours les premières journées nationale de la riziculture au Bénin. Un film réalisé sur le CCR-B et son action a également été réalisé et sera largement diffusé en 2012.
- Formation et conseil : (i) Formation des groupements aux itinéraires techniques, à la qualité et aux coûts de production par 43 paysans formateurs préalablement formés par le programme ; (ii) Formation des UCR et URR aux outils de base de gestion et de comptabilité ; (iii) Formation des URR et instances nationales aux chaînes de valeurs ; (iv) Formation des élus du CCR-B au plaidoyer et appui au président du CCR-B pour la création du CRCOPR.

- Accès au financement : Création dans le cadre d'un protocole d'accord avec une IMF, la FECECAM, d'un fonds de garantie pour l'octroi de crédit à des entreprises de services (transformation, intrants, commerce de riz, utilisation de matériels agricoles) en création ou investissant pour le développement de leurs activités.
- Matériels agricoles : Réalisation d'une commande de 48 batteuses-vanneuses motorisées et de bâches de séchage pour chaque UCR.
- Appui à la maîtrise d'ouvrage : Les URR préalablement formées à la maîtrise d'ouvrage ont mis en œuvre leurs nouvelles compétences en gérant toutes les étapes de la construction des magasins et l'aménagement de bas fonds (60 ha).
- Appui à la réalisation des plans d'affaires : Après formation préalable, les plans d'affaires de gestion des équipements ont été réalisés dans six régions et trente communes avec l'appui de l'équipe projet.

III. Résultats et impacts à fin 2011

Nature des activités	Thèmes	Nombre d'actions (ateliers, formations, etc.)	Nombre de personnes directement touchées	Niveau de bénéficiaires
Formations	Maîtrise d'ouvrage	6	28	CCR-B + URR
	Plan d'affaires	6	6	URR + UCR
	Mode de gouvernance	1	9	CTR
	Itinéraire technique et coûts de production	2	12	URR
		60 en direct plus les formations organisées par les paysans diffuseurs		4 857
	Outils de base en gestion comptabilité	12	201	URR + UCR
Etudes et réalisations	Plaidoyer	1	28	CCR-B + URR
	Bas-fonds	6	60 ha	URR + UCR
	Magasin	1	6 magasins	URR (capacité de 300 à 500 tonnes)
	Recensement riziculteurs	1	48 599	CCR-B
	Composition du prix	1	Restitution prévue en 2012	CA promoteurs
Accompagnement à la réalisation de plans d'affaires	Magasins	6	6 URR	URR impact à mesurer en 2012
	Batteuses vanneuses	48	48 UCR	UCR - idem
	Bâches de séchage	150	48 UCR	UCR - idem
Fonds de garantie	Crédit pour fonds de roulement et/ou investissements	2 dossiers en cours pour début 2012 + 4 en perspective	3 PME - 3 URR	Entreprises

IV. Programme 2012

Au niveau des services aux riziculteurs et des unions communales (UCR) :

- expérience pilote de SRI ;
- suivi de l'utilisation des batteuses-vanneuses et adaptations techniques et de l'utilisation et de l'entretien des bas fonds aménagés ;
- évaluation de l'impact des formations aux itinéraires techniques et conception d'une offre de formation.

Au niveau des unions régionales (URR) :

- finalisation des plans d'affaires et suivi de leur mise en œuvre ;
- appui à la contractualisation (contrats de production et de commercialisation) ;
- accompagnement pour l'accès au crédit (fonds de garantie) et suivi de l'utilisation de ces crédits et de leur bénéfice pour la filière ;
- appui à la gestion des magasins.

Au niveau de l'Organisation faitière (le CCR-B) :

- capitalisation sur les actions menées ;
- appui à l'évaluation du POS à mi-parcours et planification opérationnelle ;
- renforcement des capacités pour le plaidoyer (restitution étude prix) ;
- organisation d'une foire nationale.

Partenaires financiers	Commission Européenne : Facilité alimentaire 2010-2011 Agence Française de Développement : FISONG 2009-2012 « Renforcement des organisations paysannes et rurales »
-------------------------------	---

Secteur d'activités	Entreprises Agricoles, Filières et Marchés (EAFM)
Pays/Localisation	BURKINA FASO
Intitulé	Accès aux marchés urbains pour les petits producteurs ruraux
Phase en cours	Phase de développement - 2007/2011
Partenaires institutionnels	Agence pour la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises / Agriculture et Artisanat (APME.2A) Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

I. Objectifs généraux du programme

Accroître et diversifier les revenus de 6 000 producteurs ruraux en renforçant la liaison producteurs-marchés par :

- la consolidation des trois entreprises créées sur le soja ;
- la création de deux nouvelles entreprises sur la filière riz et soja à partir de 2009 ;
- l'appui à la mise en place d'autres systèmes d'accès au marché ;
- l'autonomisation et la professionnalisation au sein d'APME.2A d'une « plate-forme de promotion des ESOP » au Burkina Faso.

II. Réalisations 2011

Entreprises promues : le nombre d'entreprises promues a d'ores et déjà dépassé les objectifs de la phase actuelle.

Filière soja

Les appuis de la plate-forme ont concerné sur cette filière six entreprises :

- quatre ESOP anciennes qui ont bénéficié d'appuis dans le domaine de l'accès au crédit et pour la mise en relation avec des partenaires et des prestataires (ESOP Tenkodogo pour l'acquisition et la mise en fonction d'équipements de production de farine de soja, ESOP Léo a été accompagnée dans la reprise d'une unité locale de production de farine infantile) ;
- une campagne test a été conduite à Fada (région de l'Est du Burkina) avec 178 producteurs en vue de la création d'une nouvelle ESOP soja en 2012 avec un résultat encourageant malgré une mauvaise pluviométrie ;
- l'unité de trituration de soja (huile et tourteaux) créée fin 2010 par certaines ESOP et des partenaires extérieurs a bénéficié de l'appui de la plate-forme dans la réalisation des premiers essais d'extraction d'huile de soja avec des résultats positifs.

Filière riz

Malgré une première année de fonctionnement assez difficile avec des retards de paiement de la collecte, les producteurs ont augmenté leur engagement avec l'ESOP en 2011. L'absence d'équipements pour l'usinage du riz a encore compromis sérieusement les performances économiques de cette ESOP. Un espoir est cependant permis avec en fin d'année l'engagement d'un nouveau partenaire (ACCIR) à soutenir cette entreprise en équipement et en fonds de roulement à partir de 2012.

Filière niébé

Une campagne test a été conduite à Boussé (région du Plateau Central) en partenariat avec SOS SAHEL Burkina, sur la filière niébé avec 269 producteurs. Là aussi, la mauvaise pluviométrie a eu pour conséquence de très mauvaises récoltes. Malgré tout, cette campagne test a été évaluée positivement par les acteurs impliqués eu égard à la forte motivation des producteurs à poursuivre une collaboration avec une ESOP.

Plate-forme locale de promotion des ESOP (APME.2A)

La plate-forme ESOP d'APME2A a connu une restructuration en 2011 pour prendre en compte les nouveaux objectifs fixés dans le cadre du programme régional 2012 2015. La nouvelle configuration de l'équipe de la plate-forme est la suivante :

- deux conseillers en production et transformation agro-alimentaire ;
- deux conseillers en gestion ;
- un coordonnateur de la plate-forme.

La collaboration entamée avec le Ministère de l'Agriculture à travers la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER) s'est renforcée en 2011 avec notamment l'organisation conjointe d'un atelier national pour la restitution d'une étude conduite en 2010 par APME2A sur la filière soja. La DGPER a également sollicité l'expertise de la plate-forme pour former des producteurs à la culture du soja dans de nouvelles zones.

III. Résultats et impact à fin 2011

L'année 2011 a été marquée positivement sur le plan commercial par une forte demande en soja torréfié et de riz usiné et pénalisée une mauvaise campagne agricole liée à une mauvaise pluviométrie.

Indicateurs ESOP	Producteurs sous contrat 2011 (2010)	Nombre d'OP 2011 (2010)	Achat de soja par l'ESOP (en tonnes) - réalisé/objectif	CA (en millions FCFA) 2011 (2010)
ESOP Léo	740 (664)	49 (46)	163,3 / 273,5	104,9 (109)
ESOP Pô soja	1 590 (1375)	96 (79)	420 / 1057,1	99,2 (118)
ESOP Diébougou	594 (488)	37 (34)	124,73 / 154,14	17,6 (56)
ESOP Tenkodogo	459 (544)	32 (32)	45,5 / 100,1	26,5 (7,5)
ESOP Pô riz	444 (444)	38 (33)	78,07 / 353,33	64,9 (18)
ESOP Fada	178(-)	12(-)	12/60	-
ESOP Boussé niébé	269 (-)	16 (-)	8,4/80)	-
TOTAL	4 275 (3 515)	280 (224)	852 / 2 078	313,1 (308,50)

IV. Programme 2012

Ces activités seront réalisées dans le cadre plus vaste de la mise en œuvre d'un programme régional d'extension du réseau des ESOP avec ETD, ICD et le CIDR qui comporte également un certain nombre d'activités transversales aux quatre pays (capitalisation , institutionnalisation du fonds de capital risque CRESA, ...).

Entreprises

Nouvelles ESOP :

- en partenariat avec SOS SAHEL Burkina, réalisation de la campagne test ESOP volaille à Boussé ;
- mise en œuvre de quatre autres campagnes tests : sur le soja à Houndé, sur le riz à Léo et à Banfora, sur l'oignon à Saaba ;
- renforcement de la participation des producteurs à la gouvernance des ESOP.

ESOP existantes : appui en fonction du besoin :

- ESOP Léo soja et Pô soja : gouvernance et gestion des ressources humaines ;
- ESOP Diébougou soja : institutionnalisation de l'entreprise ;
- ESOP Pô riz : réseau de producteurs et approvisionnement en semences certifiées ;
- ESOP Tenkodogo soja : réseau de producteurs et maîtrise de la transformation ;
- ESOP Huilerie : recherche de financement pour les investissements et le fonds de roulement.

Plate-forme :

- développement des échanges avec la DGPER pour la création d'un environnement favorable au développement des ESOP ;
- développement de nouveaux partenariats pour la mise en œuvre de nouvelles ESOP ;
- participation active au programme régional ESOP mis en œuvre à partir de 2012.

Partenaires Financiers

Agence Française de Développement
DIAKONIA – ACCIR – SOS SAHEL Burkina

Secteur d'activités	Entreprises Agricoles, Filières et Marchés (EAFM)
----------------------------	--

Pays/Localisation	COTE D'IVOIRE
Intitulé	Promotion d'entreprises de services pour les riziculteurs ivoiriens
Phase en cours	Première phase – juillet 2011/juin 2015

Partenaire institutionnel	Fédération Nationale des Riziculteurs Ivoiriens (FENARIZ-CI)
----------------------------------	--

I. Objectifs généraux du programme

- Contribuer à améliorer la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire en augmentant la production de riz paddy.
- Contribuer à la réduction de la pauvreté des populations rurales en Côte d'Ivoire en améliorant la productivité et la compétitivité de la filière riz.
- Favoriser le succès de la stratégie nationale de développement de la filière riz en Côte d'Ivoire définie par le nouveau Gouvernement Ivoirien.

II. Réalisations 2011

- Réalisation des démarches nécessaires à la reconnaissance du CIDR en Côte d'Ivoire.
- Etude et analyse du contexte postélectoral et de l'évolution du positionnement des acteurs sur la filière riz.
- Actualisation du document programme « promotion d'entreprises de services pour les riziculteurs ivoiriens » en tenant compte de ces nouveaux éléments de contexte.
- Rédaction des profils de poste à pourvoir (équipe technique FENARIZ-CI).
- Note de cadrage sur le fonds de soutien à la riziculture.
- Recherche de cofinancement auprès de partenaires privés et publics.

III. Résultats et impacts à fin 2011

Programme en démarrage.

IV. Programme 2012

Au niveau de l'organisation et des capacités opérationnelles de la FENARIZ-CI :

- constitution de l'équipe technique dédiée au programme et formation ;
- diagnostic organisationnel de la FENARIZ-CI et définition d'un plan d'accompagnement pour l'intégration de cette équipe technique au sein de la FENARIZ-CI ;
- mise en place du fonds de soutien à la riziculture.

Au niveau de la promotion d'entreprise de services aux riziculteurs :

- diagnostic organisationnel de dix CODERIZ et sélection de cinq CODERIZ ;
- accompagnement de la rédaction de dix plans d'affaires d'entreprises de services (dont cinq entreprises de transformation et de commercialisation) ;

- suivi et formation des dix entreprises promues (transformation, services labours et services post récolte) ;
- formation des riziculteurs sur les techniques de production (système de riziculture améliorée) et sur le calcul des coûts de production ;
- mise en relation des riziculteurs avec des organismes de crédit pour le financement de la campagne.

Au niveau de la reconnaissance de la FENARIZ-CI :

- plaidoyer et lobbying pour favoriser l'implantation des entreprises de services et la commercialisation du riz local ;
- mise en œuvre de partenariats techniques et institutionnels entre la FENARIZ-CI et d'autres intervenants de la filière riz.

Partenaires Financiers	Agence Française de Développement Négociations en cours avec l'ONDR, la BOAD et le FIDA
-----------------------------------	--

Secteur d'activités	Entreprises Agricoles, Filières et Marchés (EAFM)
Pays/Localisation	MADAGASCAR – Sud Ouest et Région Analamanga, Région Itasy et Région Alaotra Mangoro
Intitulé	Renforcement d'acteurs locaux soutenant l'accès au marché pour l'agriculture familiale
Phase en cours	Phase de diffusion - 2007/2011
Partenaires institutionnels	Fivoy Ho Amin'ny Fampanandrosoana (HARDI) Ministère de l'Agriculture

I. Objectifs généraux du programme

Le programme vise à améliorer la situation socioéconomique des petits producteurs agricoles par la promotion d'entreprises de transformation et de commercialisation de produits agricoles (ESOP).

Dans cette optique, le CIDR a noué en 2006 un partenariat avec l'ONG malgache HARDI qui, avec son appui, développera des compétences dans le domaine de la promotion d'ESOP à Madagascar tout en renforçant ses capacités organisationnelles.

II. Réalisations et impacts 2011

Entreprises promues

ESOP Miel :

- appuis techniques pour la lutte contre une maladie parasitaire des abeilles appelée « varroase » ;
- appuis organisationnels pour la préparation du renouvellement du contrat entre la promotrice et les apiculteurs et à la réactualisation du plan d'affaires.

ESOP physalis :

- accompagnement de la promotrice et des producteurs dans l'établissement du bilan des campagnes culturelles et du renouvellement de contrat ;
- accompagnement à l'autonomisation de l'entreprise (sortie définitive de Hardi de sa gouvernance).

Soamaharavo (yaourts de soja) :

- Appuis à l'entreprise à la reprise de ses activités après une cessation de plusieurs mois (production de yaourts).
- Négociation avec le programme SAHA et la commune rurale de Miantso, - pour le démarrage d'une collaboration avec les producteurs de la zone ainsi que pour l'obtention d'une parcelle de démonstration de plantation de soja et de maïs.

Hanitra Gasy (huile essentielle) :

- Appuis technique dans la recherche de fournisseurs de matériels pour l'atelier de transformation d'huile essentielle ;
- appui à l'extension des zones de production dans la Région Itasy pour la culture de tagette.

GIE Toky Tuléar : les tentatives de développement de la culture de pois biologiques n'ont pu être consolidées. Le GIE sera très probablement dissous début 2012.

Démarrage de nouveaux projets d'entreprise : Trois projets (parmi la vingtaine de propositions reçues) sur les filières café, arbre fruitier et élevage de canards ont été

retenus et approfondis en 2011. Leurs promoteurs ont été accompagnés dans la conception et la rédaction de leur projet sous forme de business plan.

Plate-forme de promotion des ESOP (HARDI)

Les appuis aux entreprises ont permis à la plateforme de développer de nouvelles pistes de partenariat avec Malagasy Mahomby et la Coopération décentralisée Aquitaine (pour la Région Itasy). Les conseillères en gestion et en agroéconomie ont bénéficié d'une formation sur le leadership et le coaching ainsi que d'appuis techniques et méthodologiques lors d'une mission du département en mai 2011.

ESOP	ESOP physalis	Soamaharavo (soja)	ESOP Miel	Hanitra Gasy	ESOP café	ESOP Elevage canards	ESOP Arbre fruitier	GIE Toky
Producteurs Bénéficiaires	80	25	41	20	15	5		56
Salariés permanents	1	3	4	6	2	2	1	3
Salariés journaliers	1	2	1	-	1	1	4	-
Produits collectés	3 422 kg	Soja 1 766 kg et maïs 2 200 (en cours)	1 000 kg de brèches		25 kg de semence pour 10 000 plants de caféiers	Maïs : 200 kg Canards : 84 têtes	Brède sur une parcelle de	Achat au niveau marché/ et liquidation de stock
Chiffre d'affaires (Ar)	12 000 000	4 000 000	3 500 000	200 000	-	800 000	100 000	14 000 000

III. Programme 2012

Au niveau des producteurs :

- appuis à la production : renforcement de la formation et suivi de la lutte contre la varroase ;
- appuis à l'identification de nouveaux producteurs, la structuration des groupements et à la contractualisation des producteurs et les unités de transformation dans la Région Itasy.

Au niveau des entreprises :

- consolidation (appui aux achats, à la transformation et vente) des activités des six entreprises en lien avec ces producteurs ;
- recherche de nouvelles zones de production apicoles indemnes de maladie ;
- appuis à la mise en œuvre de deux projets d'entreprises supplémentaires : provenderie et laiterie.

Au niveau de la plate-forme :

- finalisation des négociations avec la Coopération Décentralisée et Malagasy Mahomby ;
- capitalisation sur les méthodes et outils d'accompagnement des organisations de producteurs et des entreprises ;
- échanges et concertation avec les acteurs de la filière miel pour lutter contre la maladie des abeilles « varroase » ;
- appuis aux échanges inter-entreprises à Miadanandriana et étude de faisabilité pour la construction d'un bâtiment commun aux ESOP dans la zone ;
- auto-évaluation de la plateforme et nouvelle planification stratégique pour les cinq prochaines années ;
- bilan de la collaboration et du concept ESOP avec le CCFD en vue de l'identification de nouvelles perspectives de collaboration.

Partenaires Financiers	Agence Française de Développement / DPO Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) Coopération Japonaise JICA Ministère Malgache de l'Economie et de l'Industrie Région Haute Normandie / Association Intersolidaire
-------------------------------	--

Secteur d'activités	Entreprises Agricoles, Filières et Marchés (EAFM)
Pays/Localisation	MALI – Bamako, Bougouni, Fana, Koutiala, Niono, Ouélessébougou, San, Ségou, Sélingué
Intitulé	Lutte contre la pauvreté rurale par l'accès à des marchés stables et rémunérateurs
Phase en cours	Phase de diffusion - 2007/2011
Partenaires institutionnels	Initiatives – Conseils - Développement (ICD) Direction Nationale des Industries et Productions Animales Ministère de l'Élevage et de la Pêche

I. Objectifs généraux du programme

- Permettre aux petits exploitants familiaux d'accéder à des services d'appui technique et commerciaux pour développer et diversifier leurs productions.
- Renforcer les capacités des organisations de producteurs à vocation économique et leurs interventions en faveur de l'accès au marché pour l'agriculture familiale.
- Promouvoir les produits agricoles locaux sur les marchés urbains du Mali.
- Créer et consolider des emplois ruraux et urbains.

II. Réalisations 2011

Entreprises promues

ESOP Lait (Fana, Koutiala, Niono, San, Ségou) :

- mise en œuvre du plan de redressement et de renforcement des entreprises élaboré lors de la mission d'appui technique et méthodologique du CIDR (mai) ;
- tests de stérilisation du lait dans le cadre de l'amélioration des process de transformation (absorption des surplus de production hivernale).

ESOP Soja (Bougouni, Ouélessébougou, Sélingué) :

- appuis à la négociation de crédit pour l'ESOP de Ouélessébougou (Soja – 25 millions FCFA auprès de la Banque Nationale de Développement Agricole - BNDA) ;
- sélection et cooptation des tontines commerciales en vue de leur participation au capital de l'ESOP Soja Ouélessébougou ;
- appui aux groupements pour la formalisation de dix coopératives de producteurs de soja (pour répondre à l'évolution des textes législatifs de l'OHADA).

Plate-forme de promotion des ESOP (ICD) :

- participation de deux cadres de la plate-forme à une formation à la capitalisation organisée par l'ONG DIAKONIA également partenaire du programme, cadre dans lequel a également été réalisée une étude sur le soja comme facteur de réduction de la pauvreté ;
- participation de la plate-forme à un forum de capitalisation du CFSI également partenaire financier du programme.

III. Résultats et impact à fin 2011

Pour la filière lait : Le revenu moyen par producteur a augmenté par rapport aux autres années. Cela est dû à la fois à la réduction du nombre de fournisseurs différents et à l'augmentation du prix d'achat du lait aux producteurs. Les chiffres d'affaires sont par contre en baisse, suite à la baisse du volume global de collecte et aussi à la concurrence faite par les laiteries informelles de plus en plus nombreuses. Afin d'y remédier, la plate-forme a donc appuyé la mise en place de collaborations contractuelles entre les laiteries et des producteurs urbains et des centres de collecte installés par le programme PRODEVALAIT (à Cinzana, Zambougou).

Indicateurs	Total ou moyenne 2010	Total ou moyenne 2011
Nombre de producteurs	247	209
Livraison de lait (litres)	197 891	185 359
Montant achats aux producteurs (FCFA)	44 649 883	39 435 880
Revenu moyen/producteur (FCFA)	167 515	188 688
Chiffres d'affaires ESOP (FCFA)	119 665 030	100 632 525

Pour la filière soja, l'année 2011 a été marquée par un fort déficit pluviométrique (retard dans l'installation des pluies, mauvaise répartition dans le temps et des « poches » géographiques de sécheresse au cours de la campagne). Les prévisions de récolte de la campagne n'ont pas été atteintes et cela a entraîné une forte spéculation sur les produits : les commerçants itinérants ont proposé aux producteurs des prix nettement plus élevés que ceux négociés par les ESOP. Pour une prévision de 255 tonnes, seulement 72 tonnes de soja ont été collectées par les entreprises qui se sont approvisionnées souvent à partir de zones plus éloignées. Le revenu moyen par producteur s'est légèrement amélioré avec le prix d'achat soja de 150 FCFA appliqué aux producteurs en 2011 contre 125 FCFA en 2010.

Indicateurs	Total ou moyenne 2010	Total ou moyenne 2011
Nombre de producteurs	781	601
Livraison de soja (tonnes)	150	72 354
Livraison de fonio (tonnes)	11	7 506
Montant achats aux producteurs (FCFA)	18 219 090	13 579 010
Revenu moyen/producteur (FCFA)	23 328	22 594
Chiffres d'affaires ESOP (FCFA)	235 811 340	36 491 050

IV. Programme 2012

Ces activités seront réalisées dans le cadre plus vaste de la mise en œuvre d'un programme régional d'extension du réseau des ESOP qui implique ETD, ICD, APME.2A et le CIDR et qui comporte également un certain nombre d'activités transversales aux quatre pays (capitalisation, institutionnalisation du fonds de capital risque CRESA, ...).

Entreprises et réseaux de producteurs promus

Sur la filière lait :

- renforcement des capacités technologiques des laiteries pour une orientation vers la transformation de produits à plus forte marge (fromage, ghee, lait stérilisé) ;
- appui aux innovations technologiques (refroidisseur ou cave d'affinage pour le fromage, autoclave pour la stérilisation du lait) ;
- mise en place ou identification d'une structure de commercialisation à Bamako pour la commercialisation du surplus de production des ESOP.

Sur la filière soja et la filière lait :

- renforcement organisationnel des tontines et des groupements d'éleveurs ;
- appui à l'élargissement des réseaux de collecte à travers l'identification de nouvelles zones de production soja et de lait.

Sur la filière soja :

- appui à la recherche de marchés à forte valeur ajoutée (tourteau de soja, aliment bétail sous forme de granulés, farines infantiles, ...).

Autres filières et extension du réseau d'ESOP : prospections et identification de sept nouveaux sites.

Plate-forme de promotion des ESOP

- renforcement de l'équipe de la plate-forme : recrutements d'un conseiller en gestion et d'un conseiller agricole ;
- renforcement des capacités : process de transformation ;
- renforcement du cadre de collaboration avec les services de l'Etat ;
- capitalisation des expériences.

**Partenaires
Financiers**

Agence Française de Développement
DIAKONIA – CFSI – AGRA (à partir de 2012)

Secteur d'activités **Entreprises Agricoles, Filières et Marchés (EAFM)**

Pays/Localisation **TOGO ET BENIN**
Intitulé Consolidation et extension d'un réseau de plates-formes nationales d'appui au développement de petites et moyennes entreprises agro-alimentaires
Phase en cours Phase de diffusion - 2011/2015

Partenaire institutionnel Entreprises, Territoires et Développement (ETD)

I. Objectifs généraux du programme

Augmenter et sécuriser les revenus des petites exploitations familiales agricoles dans différentes zones du Togo et du Bénin par :

- la promotion d'Entreprises de Services et Organisations de Producteurs (ESOP) jouant un rôle de services à la production et d'interface pérenne entre des producteurs organisés et des segments de marché rentables et durables ;
- la mise en place d'une plate-forme de compétences locales, aptes à promouvoir de nouvelles ESOP et à accompagner leur développement.

II. Réalisations 2011

Entreprises promues :

- étude de milieu et test de production pour trois ESOP au Togo et deux au Bénin ;
- démarrage des activités de transformation pour deux ESOP riz ;
- consolidation des relations avec les IMF, amélioration des processus technologiques et appui à la maîtrise de la qualité des produits.

Coopération Inter-ESOP :

- à Lomé, le RESOP (entreprise commerciale conjointe aux ESOP) a écoulé 374 tonnes de riz et 10 tonnes de farines à base de soja tandis qu'à Cotonou, 126,5 tonnes de riz dont 90 tonnes de long grain ont été commercialisées par le RESOP Bénin.

Entreprises Territoires et Développement (ETD) :

- ETD a continué à croître et compte 51 salariés dont 18 sur les deux plates-formes ESOP : deux nouveaux programmes sont en cours dans le domaine du développement local au Togo ainsi qu'un programme au Bénin en appui à l'organisation faitière des riziculteurs (CCR-B) ;
- une démarche de management des connaissances a été mise en œuvre avec l'appui du programme et de l'AIDR ;
- ETD est en relation avec quatorze partenaires techniques et dix partenaires financiers et a entamé des négociations avec ces les Etats togolais et béninois, la Banque Mondiale et le FIDA pour l'extension du réseau des ESOP pour cinq nouvelles années.

Accès aux financements et mise en place du fonds de capital développement des ESOP :

- l'appui du programme a permis à 18 ESOP de bénéficier de crédits auprès d'institutions de microfinance pour un total de 540 millions de FCFA ;

- un fonds régional de capital développement des ESOP est en cours d'élaboration : il s'appellera capital risque pour l'entrepreneuriat dans le secteur agricole (CRESA SA) et il est prévu qu'il soit institutionnalisé en 2012.

III. Résultats et impacts à fin 2011

Entre 2010 et 2011, le nombre de producteurs sous contrat avec les ESOP est de près de 8 000, soit 23 % d'augmentation ; la quantité de riz paddy livré a augmenté de 18 %, celle de soja a baissé de 27 % du fait de problèmes climatiques (forte sécheresse) ; le chiffre d'affaires cumulé des ESOP a progressé de 4 % et le nombre de salariés de 9 %.

ESOP	Nombre de producteurs	Nombre d'OP	Livraison de soja par les OP (en tonnes)	Livraison de riz par les OP (en tonnes)	Revenu brut moyen par producteur en FCFA	Chiffre d'affaires en millions de FCFA	Nombre de salariés permanents
Soja Nyo	822	60	403		73 540	211,00	16
Kouka	526	40	207		49 192	28,73	5
Blitta	534	50		184	46 517	77,25	6
Sotouboua	683	69		250	51 245	107,15	9
Adéta	657	53		407	97 869	75,00	7
Avétonou	375	34		227	84 747	32,80	5
Tchamba	505	39		291	80 673	90,5	7
Notse	393	34		213	73 168	20,70	3
Amlame	432	31	84		29 167	5,00	2
Kovié	117	13		162,9	313 269	29,8	2
Mango	259	19		72	34 749	0	1
Pagouda	221	17		43	24 321	0	1
Elavagnon	171	16		48	35 088	0	1
Riz étuvé Sotouboua	70	5				13,79	2
Lalo	345	26		104	57 355	36	5
Djakotomey	220	20	140		55 810	56	7
Vallée Ouémé	120	15		114	98 768	20	5
Tchetti	187	16		39	61 117	34,3	5
Djidja (test)	240	16	23		26 081		1
Banté	375	25		159	106 308	40	5
Savé (test)	214	17		39	46 268	12	3
Kandi riz (test)	205	18		42			1
Kandi miel (test)	265						1
TOTAL	7 936	633	857	2 395	66 623	890	100

IV. Programme 2012

Les activités des plates-formes seront réalisées dans le cadre plus vaste de la mise en œuvre d'un programme régional d'extension du réseau des ESOP impliquant ETD, ICD, APME.2A et le CIDR et qui comporte également un certain nombre d'activités transversales aux quatre pays (capitalisation, institutionnalisation du fonds de capital risque CRESA, ...).

Si les négociations en cours pour le montage financier se réalisent (AFD mais surtout Banque Mondiale), sept nouveaux tests de production pourront être conduits au Bénin et sept au Togo soit quatorze nouvelles ESOP mises en route dont neuf sur la filière riz.

La plate-forme sera accompagnée par le CIDR pour cette forte extension de ses activités dans le cadre du programme régional.

Partenaires Financiers	Evangelisches Entwicklungs Dienst (EED) Allemagne Agence Française de Développement / DPO Genève Tiers Monde Banque Mondiale
-------------------------------	---